

**Société Générale SFH**  
Société Anonyme au capital de 375.000.000 euros  
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
445 345 507 RCS NANTERRE

**RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2016**

**I. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2016**

Au 30 juin 2016, le bilan présente un total de 23.089,31 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2015, le total bilan était de 24.946,63 millions d'euros. La variation s'explique principalement par le remboursement du *Prematurity test* reçu de Société Générale, qui couvrait le paiement du Principal de la souche arrivant à maturité le 6 juin 2016, pour un montant de 1,5 milliards d'euros.

L'encours des OFH au 30 juin 2016 est de 22.109,17 millions d'euros dont 109,17 millions d'euros d'intérêts courus non échus. Au 31 décembre 2015, l'encours d'OFH était de 22.177,18 millions d'euros dont 177,18 millions d'euros d'intérêts courus non échus.

Les fonds propres à fin juin 2016 s'élèvent à 490,91 millions d'euros.

**Chiffres clés du bilan**

En millions d'euros	30/06/2016	31/12/2015
Total Actif	23.089,31	24.946,63
Dont Créances sur établissement de crédit - A terme	22.132,80	22.197,85
Dettes représentées par un titre	22.109,17	22.177,18
Total Fonds Propres	490,91	481,82

**A- Evolution des actifs au cours du premier semestre 2016**

Société Générale SFH étant parfaitement adossée en montant et maturité, chaque nouvelle émission d'Obligation de Financement de l'Habitat (OFH) donne lieu parallèlement à la mise en place d'un nouveau tirage de prêt collatéralisé pour un montant et une durée équivalents.

Au 30 juin 2016, l'actif de Société Générale SFH en base sociale était essentiellement constitué de créances de prêt sur SOCIETE GENERALE accordés par Société Générale SFH au titre du contrat de prêt collatéralisé, pour un montant équivalent aux séries d'OFH émises par la Société, soit 22.000 millions d'euros.

Quant aux actifs reçus à titre de garantie, ils sont composés d'un portefeuille de prêts personnels immobiliers, apporté en garantie par Société Générale, par le Groupe Crédit du Nord depuis juillet 2015 et par BFCOI (Banque Française Commerciale Océan Indien) depuis octobre 2015. Ce portefeuille de prêts personnels immobiliers apparaît au hors bilan de Société Générale SFH.

Dans tous les cas, les portefeuilles de créances sont composés de prêts personnels immobiliers cautionnés à 100 % par Crédit Logement.

Par conséquent, à la suite de l'élargissement des sources de créances intervenu en 2015, le portefeuille de couverture, constitué de prêts personnels immobiliers apportés en garantie des OFH, représente au 30 juin 2016 un encours de 24.751 millions d'euros, dont environ 21.409 millions d'euros originés par BDDF (soit 86,5 %), environ 3.263 millions d'euros originés par Crédit du Nord (soit (13,2 %), et environ 79 millions d'euros originés par BFCOI (soit 0,3 %).

La répartition géographique du portefeuille se décomposait comme suit à fin juin 2016, en cohérence avec l'implantation historique du réseau SOCIETE GENERALE :

Region	%
Alsace	1,16%
Aquitaine	4,58%
Auvergne	0,75%
Basse-Normandie	1,72%
Bourgogne	1,26%
Bretagne	2,46%
Centre	2,27%
Champagne-Ardenne	0,86%
Corse	0,80%
DOM – TOM	0,83%
Franche-Comte	0,41%
Haute-Normandie	3,35%
Ile-de-France (Paris included)	40,89%
Languedoc-Roussillon	3,40%
Limousin	0,46%
Lorraine	1,39%
Midi-Pyrenées	3,34%
Nord-Pas-de-Calais	6,11%
Pays de Loire	3,15%
Picardie	2,71%
Poitou - Charentes	1,37%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,43%
Rhones Alpes	8,28%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Le portefeuille d'actifs est rechargé mensuellement, de manière à satisfaire à tout moment les critères d'éligibilité ainsi que la sur-collatéralisation nécessaire au respect du ratio réglementaire

d'une part, et du taux minimum de sur-dimensionnement requis par les agences de notation Fitch et Moody's d'autre part. Les créances devenues inéligibles sont exclues du portefeuille et remplacées par de nouvelles créances éligibles de manière à conserver un portefeuille d'actifs stable d'un montant d'environ 25 milliards d'euros, en cohérence avec le stock total d'OFH émises, stable lui aussi à 22 milliards d'euros de nominal.

Ainsi, le portefeuille est composé exclusivement de créances saines, les créances présentant des impayés ou en défaut étant systématiquement exclues du portefeuille mensuellement.

Au cours du premier semestre 2016, l'encours des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie permettant de respecter le ratio de sur-dimensionnement a évolué comme suit :

- 24.750,78 millions d'euros au 30 juin 2016,
- 25.080,88 millions d'euros au 31 mai 2016,
- 25.081,03 millions d'euros au 30 avril 2016,
- 25.080,96 millions d'euros au 31 mars 2016,
- 25.080,84 millions d'euros au 28 février 2016,
- 25.080,81 millions d'euros au 31 janvier 2016.

La baisse de l'encours des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie au mois de juin 2016 reflète la décision du Comité ALM de Société Générale SFH de se donner la possibilité d'ajuster le taux d'OC de l'entité de 114 % à 112 %.

Cette décision a été motivée par la baisse du taux d'OC exigé par Moody's de 110,5 % à 108,5 % suite à l'implémentation de leur nouvelle méthodologie.

Ainsi, à fin juin 2016, le taux d'OC de Société Générale SFH est passé de 114 % à 112,5 %.

A fin juin 2016, les valeurs de remplacement représentent un total de 345,06 millions d'euros, essentiellement composées de dépôts à vue ou à terme intra-groupe SOCIETE GENERALE. Ces valeurs de remplacement représentent 1,57 % de l'encours d'OFH (le maximum légal étant fixé à 15 %).

## B- Evolution des dettes bénéficiant du privilège au premier semestre 2016

Au cours du premier semestre 2016, Société Générale SFH a réalisé les opérations suivantes :

- Série 51 du programme EMTN : Réalisation en date du 20 janvier 2016, d'une émission *publique* pour un montant nominal de 750 millions d'euros, maturité 20 janvier 2023, servant un coupon de 0,50 %, et remboursement anticipé partiel de la série *retained* 50 d'OFH pour un montant équivalent,
- Série 52 du programme EMTN : Réalisation en date du 15 mars 2016, d'une émission *privée* pour un montant nominal de 500 millions d'euros, maturité 15 mars 2021, servant un coupon de 0 %, et remboursement anticipé partiel de la série *retained* 46 d'OFH pour un montant équivalent,
- Série 53 du programme EMTN : Réalisation en date du 24 juin 2016, d'une émission *retained* pour un montant nominal de 1.500 millions d'euros, maturité 24 juin 2031, servant un coupon de 1,15 %.

Société Générale SFH a remboursé à l'échéance l'émission obligataire suivante :

- Série 1 du programme EMTN : Remboursement à l'échéance en date du 6 juin 2016, d'une émission *publique* pour un montant nominal de 1.500 millions d'euros, servant un coupon de 3,25 %.

Les dettes bénéficiant du privilège sont les OFH émises par la Société qui se décomposent comme suit au 30 juin 2016 :

ISIN	Bond Series	Bond Category	Sub-bullet	EUREX	Callable flag	Value Date	Maturity date	Currency	Outstanding End of Month in €	Emission Index	Index	Spread
FR0011180017	12	1. Public - Benchmark	N	N	N	18-01-2012	18-01-2022	EUR	1 250 000 000,00	Fixed rate	4,0000 %	Fixed
FR0011215516	13	1. Public - Benchmark	N	N	N	14-03-2012	14-03-2019	EUR	1 500 000 000,00	Fixed rate	2,8750 %	Fixed
FR0011374198	26	1. Public - Benchmark	N	N	N	19-12-2012	19-12-2017	EUR	1 500 000 000,00	Fixed rate	1,0000 %	Fixed
FR0011431014	28	1. Public - Benchmark	N	N	N	05-03-2013	05-03-2020	EUR	1 000 000 000,00	Fixed rate	1,7500 %	Fixed
FR0011644392	31	1. Public - Benchmark	N	N	N	05-12-2013	05-01-2021	EUR	1 000 000 000,00	Fixed rate	1,6250 %	Fixed
FR0011859495	32	1. Public - Benchmark	N	N	N	29-04-2014	29-04-2024	EUR	750 000 000,00	Fixed rate	2,0000 %	Fixed
FR0012562989	33	1. Public - Benchmark	Y	N	N	27-02-2015	27-02-2020	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,1250 %	Fixed
FR0012951960	49	1. Public - Benchmark	Y	N	N	21-09-2015	21-09-2022	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,5000 %	Fixed
FR0013094869	51	1. Public - Benchmark	Y	N	N	20-01-2016	20-01-2023	EUR	750 000 000,00	Fixed rate	0,5000 %	Fixed
FR0011291335	20	3. Retained	Y	N	Y	26-07-2012	26-04-2023	EUR	500 000 000,00	Floating rate		EIBEUR3M 119
FR0012897886	35	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	27-02-2029	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,5900 %	Fixed
FR0012697894	36	3. Retained	Y	N	N	06-05-2015	27-02-2029	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,5900 %	Fixed
FR0012697902	37	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	27-05-2024	EUR	750 000 000,00	Fixed rate	0,2900 %	Fixed
FR0012697910	38	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	28-07-2025	EUR	1 000 000 000,00	Fixed rate	0,3600 %	Fixed
FR0012697928	39	3. Retained	Y	N	N	06-05-2015	28-07-2025	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,3600 %	Fixed
FR0012697936	40	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	26-08-2026	EUR	1 000 000 000,00	Fixed rate	0,4300 %	Fixed
FR0012697944	41	3. Retained	Y	N	N	06-05-2015	26-08-2026	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,4300 %	Fixed
FR0012697951	42	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	27-09-2027	EUR	750 000 000,00	Fixed rate	0,5000 %	Fixed
FR0012697969	43	3. Retained	Y	N	N	06-05-2015	27-09-2027	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,5000 %	Fixed
FR0012697977	44	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	26-10-2028	EUR	910 000 000,00	Fixed rate	0,5700 %	Fixed
FR0012697985	45	3. Retained	Y	N	N	06-05-2015	26-10-2028	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,5700 %	Fixed
FR0012698009	46	3. Retained	Y	N	Y	06-05-2015	01-08-2021	EUR	400 000 000,00	Fixed rate	0,1000 %	Fixed
FR0012843118	48	3. Retained	Y	N	Y	17-07-2015	17-07-2030	EUR	1 000 000 000,00	Fixed rate	1,8500 %	Fixed
FR0012843126	47	3. Retained	Y	N	Y	17-07-2015	17-07-2018	EUR	1 500 000 000,00	Fixed rate	0,1750 %	Fixed
FR0013058930	50	3. Retained	Y	N	Y	27-11-2015	27-11-2023	EUR	250 000 000,00	Fixed rate	0,7500 %	Fixed
FR0013184231	53	3. Retained	Y	N	Y	24-06-2016	24-06-2031	EUR	1 500 000 000,00	Fixed rate	1,1500 %	Fixed
FR0011400761	27	4. Private Placement	N	N	N	01-02-2013	01-08-2016	EUR	100 000 000,00	Floating rate		EIBEUR3M 27
FR0011519933	30	4. Private Placement	N	N	N	19-06-2013	19-06-2028	EUR	90 000 000,00	Floating rate		EIBEUR3M 48
FR0013135233	52	4. Private Placement	Y	N	N	15-03-2016	15-03-2021	EUR	500 000 000,00	Fixed rate	0,0000 %	Fixed
									EUR	22 000 000 000,00		

L'encours d'OFH au 30 juin 2016 est de 22.109,17 millions d'euros (comportant 109,17 millions d'euros d'intérêts courus non échus).

Le programme EMTN a fait l'objet d'une mise à jour annuelle visée par l'AMF en date du 20 mai 2016. A cette occasion, le Prospectus de Base a été mis en conformité avec les évolutions du cadre légal et réglementaire.

A ce jour, les OFH émises par la Société sont notées AAA et Aaa respectivement par Fitch Ratings et Moody's.

#### C- Evolution du ratio de couverture et du Plan de couverture annuel

Par transparence, le ratio de couverture que Société Générale SFH est tenue de respecter au regard des dispositions de l'article R 515-7-2 du Code monétaire et financier se définit comme le

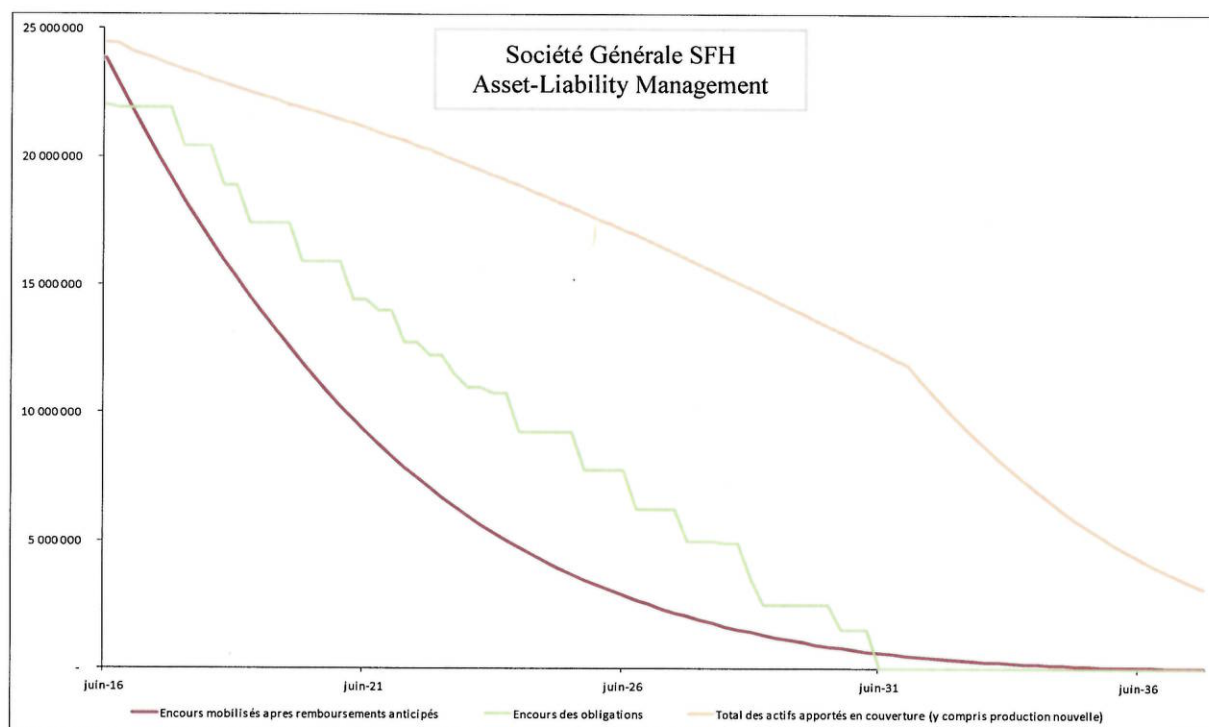
rapport des actifs, y compris les valeurs de remplacement, sur les dettes bénéficiant du privilège de la loi.

Au 30 juin 2016, le ratio de couverture se basant sur le portefeuille de prêts personnels immobiliers cédés en pleine propriété à titre de garantie, s'établissait à 109,05 %, en cohérence avec l'article R 515-7-2 du Code monétaire et financier qui définit le seuil de ce ratio réglementaire à 105 %.

Conformément aux dispositions réglementaires, le plan de couverture prévisionnel vise à s'assurer que toute impasse de couverture des Obligations de Financement de l'Habitat émises par des actifs transférés, doit pouvoir être couverte par des actifs éligibles disponibles et / ou par des hypothèses conservatrices de nouvelle production.

Au 30 juin 2016, sur la base d'hypothèses prudentes de nouvelle production à 3.585,4 millions d'euros par an sur une durée de 5 ans puis dégressives de 5 % pour les années suivantes, et sur la base d'un taux moyen de remboursement anticipé de 7,88 %, correspondant au taux moyen historique observé sur le portefeuille de prêts personnels immobiliers depuis juin 2010, aucune impasse de couverture n'est observée après recours à la nouvelle production.

En tenant compte de ces hypothèses, la couverture des OFH est assurée jusqu'à l'extinction totale des passifs (cf. graphique ci-après) :



#### D- La gestion des risques de bilan

En matière de risque de taux, suite à la restructuration intervenue le 6 mai 2015, Société Générale SFH a retiré l'ensemble de ses swaps de micro-couverture. Les émissions publiques et retained d'OFH sont désormais réalisées à taux fixe, tout comme les tirages de prêts collatéralisés, dans le but de refléter la composition du cover-pool de PPI sous-jacents. En matière de risque de taux, Société Générale SFH procède désormais à une couverture naturelle du risque de taux entre les actifs et les passifs.

La mesure du risque structurel de taux est faite à l'aide des impasses calculées sur la base des situations « Passif-Actif » de Société Générale SFH à production arrêtée, détaillées sur les 20 ans à venir avec des impasses mensuelles sur les 12 premiers mois, puis annuelles sur les 19 années suivantes.

L'outil de suivi de ce risque calcule la sensibilité définie comme la variation, pour une hausse parallèle des taux de 1 %, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures issues de l'ensemble de ses actifs et passifs.

Au 30 juin 2016, la sensibilité de Société Générale SFH à un choc de 100 points de base s'élève à 633,45 milliers d'euros pour une limite de +/- 11 millions d'euros. Cette sensibilité au risque de taux est liée au non remplacement des fonds propres.

La décomposition est la suivante :

- Court terme : 633,45 milliers d'euros,
- Moyen terme : 0 millier d'euros,
- Long terme : 0 millier d'euros.

Suite au retrait des swaps de taux, Société Générale SFH pilote désormais le risque de taux de façon dynamique en sélectionnant les actifs remis en garantie et a mis en place de nouveaux contrôles du risque par transparence, et notamment :

- Le suivi de l'écart de durée de vie moyenne entre les actifs du «*cover-pool* » et les OFH avec un seuil à 18 mois lorsque les actifs sont plus longs que les passifs,
- Une réserve d'intérêts, à constituer par SOCIETE GENERALE sous conditions de notation, lorsque le montant total des intérêts à verser au titre des OFH est supérieur au montant total des intérêts à recevoir sur les prêts en garantie.

Société Générale SFH ne réalisant que des émissions en euros n'est pas exposée au risque de change sur ses émissions.

En matière de risque de transformation, par nature, Société Générale SFH n'est pas exposée, les tirages de prêt à l'actif répliquant pour ce qui concerne la maturité, les caractéristiques des OFH émises.

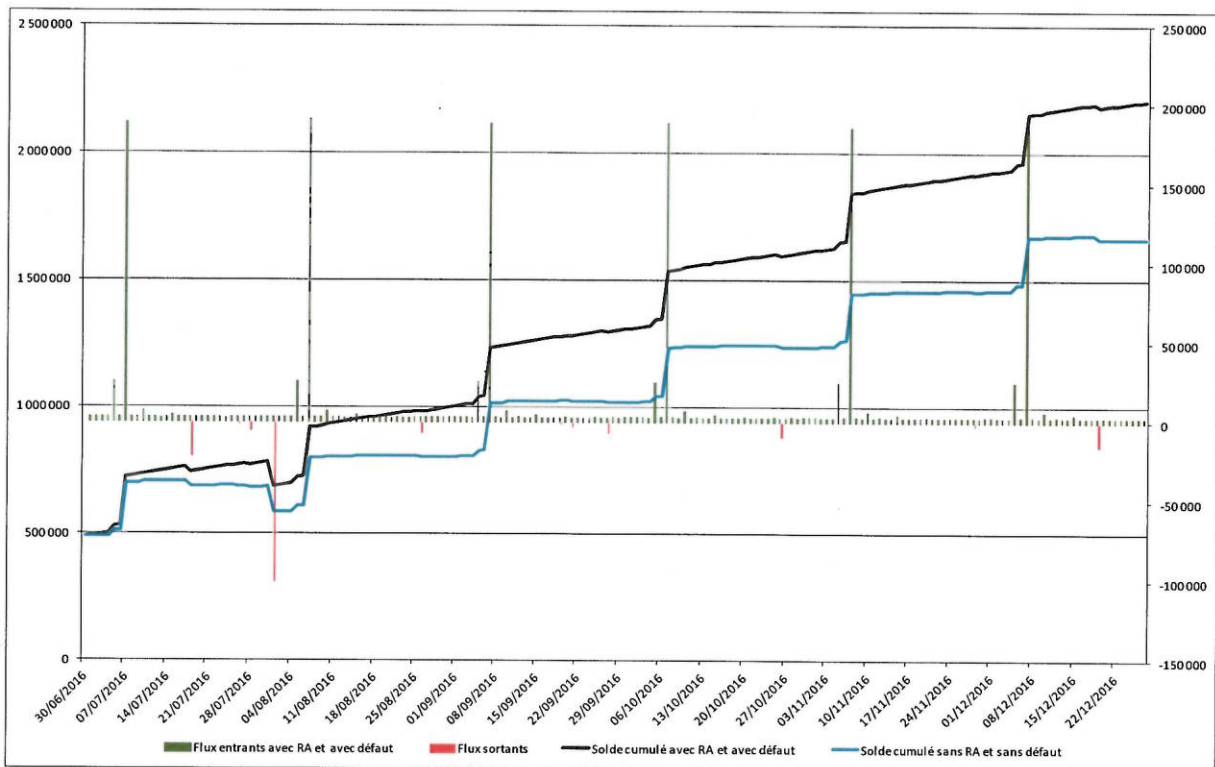
En matière de risque de liquidité, les opérations courantes de Société Générale SFH sont parfaitement adossées en termes de montant et de maturité.

Quant au LCR, celui-ci est produit mensuellement et fait apparaître un excédent de liquidité en raison de l'adossement parfait en termes de montant et de maturité ainsi que l'absence de cap sur les entrées de trésorerie.

Le risque de liquidité est également apprécié par transparence, c'est-à-dire en prenant en considération le portefeuille de prêts personnels immobiliers apporté en pleine propriété à titre de garantie par SOCIETE GENERALE à Société Générale SFH en couverture des tirages effectués au titre du contrat de prêt.

Ainsi, la liquidité à 180 jours de Société Générale SFH est évaluée par transparence, trimestriellement, comme suit :

- les flux de trésorerie évalués par transparence correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêt des échéances des prêts personnels immobiliers mobilisés reçus en garantie,
- les flux de trésorerie négatifs correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux paiements de principal et intérêt des échéances des Obligations de Financement de l'Habitat émises,
- une compensation de flux est ensuite effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes. Le solde de trésorerie initial est déclaré au jour « zéro ». Il correspond aux soldes des comptes et des dépôts à vue disponibles.





Conformément aux dispositions de l'Annexe 2 à l'instruction n° 2014-I-17, les calculs s'appuient sur le taux de remboursements anticipés déclaré dans le rapport mentionné au deuxième alinéa de l'article 13 du règlement CRBF n° 99-10 arrêté au 30 juin 2016. Il s'agit du taux annualisé de remboursements anticipés observés sur le dernier trimestre que l'on retrouve dans le rapport sur la qualité des actifs. Celui-ci s'établit à 4,63 % au 30 juin 2016.

A partir du 30 juin 2016, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 492,18 millions d'euros et correspond au solde du premier jour du trimestre.

Ce solde comporte les montants liés au *Prematurity test*, reçus de Société Générale qui couvrent le paiement des intérêts sur une période de 90 jours à venir pour un montant total de 43,37 millions d'euros et le paiement du Principal de l'émission n°27 arrivant à maturité le 1er août 2016, pour un montant de 100 millions d'euros.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SFH est dotée de sources additionnelles de liquidités constituées principalement des échéances en intérêt et capital perçues des valeurs de remplacement, du montant du *Pré-Maturity test* et de la valeur des prêts personnels immobiliers éligibles au refinancement BCE.

Au premier jour, après prise en compte des décotes applicables, le montant des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France, pour la partie excédant le niveau réglementaire de 105% des passifs privilégiés s'élève à 447.69 millions d'euros.

De plus, les valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R. 513-7 du code monétaire et financier représentent un total de 488.42 millions d'euros, correspondant au montant des dépôts à vue dans les livres de SOCIETE GENERALE.

La trésorerie de Société Générale SFH n'est plus replacée en dépôts à terme auprès de SOCIETE GENERALE depuis décembre 2015, en raison des taux de référence négatifs. La trésorerie reste donc sur les comptes courants de Société Générale SFH.

Au dernier jour, après prise en compte des décotes applicables et sans hypothèses de rechargement d'actifs, le montant des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est nul.

Ce montant nul est dû à la baisse du taux d'OC de Société Générale SFH, qui est passé de 114 % à 112,5 % en juin 2016, ce qui a entraîné une diminution du montant d'actifs éligibles au-delà de 105% des passifs privilégiés.

#### E- Risque Opérationnel

Société Générale SFH sous-traite la gestion de ses opérations à différents départements ou directions fonctionnelles de SOCIETE GENERALE dans le cadre de conventions de gestion et recouvrement, d'externalisation et de contrôle périodique.

Le risque opérationnel lié à Société Générale SFH est ainsi intégré dans le dispositif de mesure et de gestion du risque opérationnel de SOCIETE GENERALE.

Par ailleurs, les risques opérationnels propres à Société Générale SFH sont aussi évalués selon le même dispositif d'encadrement du risque que celui du groupe SOCIETE GENERALE, c'est-à-dire sur la base du « Risk and Control Self-Assessment » (RCSA), celui-ci faisant ressortir un



risque évalué à « modéré » après prise en compte des contrôles en place visant à s'assurer de processus opérationnels suffisamment robustes.

## F- Le compte de résultat

	30/06/2016	31/12/2015
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
<b>+ Intérêts et produits assimilés</b>	<b>220 262 037,30</b>	<b>867 138 040,40</b>
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit	162 534 187,26	385 252 888,02
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	0,00	0,00
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	3 413 892,82	-936 106,84
+ Autres intérêts et produits assimilés	54 313 957,22	482 821 259,22
<b>- Intérêts et charges assimilées</b>	<b>-198 639 663,83</b>	<b>-826 862 161,50</b>
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étés de crédit	-54 570 621,25	-201 068 412,26
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0,00	0,00
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	-144 069 042,58	-293 375 069,77
- Autres intérêts et charges assimilées	0,00	-332 418 679,47
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	0,00	0,00
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	0,00	0,00
+ Produits sur opération de location simple	0,00	0,00
- Charges sur opérations de location simple	0,00	0,00
+ Revenus des titres à revenu variable	0,00	0,00
+ Commissions (produits)	0,00	0,00
- Commissions (charges)	0,00	0,00
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	0,00	0,00
- Opérations sur titres de transaction	0,00	0,00
- Opérations de change	0,00	0,00
- Opérations sur instruments financiers	0,00	0,00
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	0,00	0,00
- Plus ou moins value	0,00	0,00
- Dotations aux provisions et reprises	0,00	0,00
+ Autres produits d'exploitation bancaire	0,00	93,44
- Opérations faites en commun	0,00	0,00
- Autres produits d'exploitation bancaires	0,00	93,44
- Autres produits non bancaires	0,00	0,00
- Autres charges d'exploitation bancaire	-5 720,06	76 831,64
- Opérations faites en commun	0,00	0,00
- Autres charges d'exploitation bancaires	-5 720,06	76 831,64
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>21 616 653,41</b>	<b>40 352 803,98</b>
- Charges générales d'exploitation	-6 018 511,10	-8 914 508,56
- Frais de personnel	0,00	0,00
- Autres frais administratifs	-6 018 511,10	-8 914 508,56
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>15 598 142,31</b>	<b>31 438 295,42</b>
- Coût du risque	0,00	0,00
- Coût du risque sur établissement de crédit	0,00	0,00
- Coût du risque sur la clientèle	0,00	0,00
- Coût du risque sur portefeuilles titres	0,00	0,00
- Autres opérations	0,00	0,00
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>15 598 142,31</b>	<b>31 438 295,42</b>
+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0,00	0,00
- Immobilisations financières	0,00	0,00
- Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
- Immobilisations corporelles	0,00	0,00
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>15 598 142,31</b>	<b>31 438 295,42</b>
+ / - Résultat exceptionnel	0,00	0,00
- Impôt sur les bénéfices	-6 502 347,00	-25 462 890,00
+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	0,00	0,00
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>9 095 795,31</b>	<b>5 975 405,42</b>

Les principaux postes du compte de résultat sont les suivants :

- les intérêts et produits assimilés qui comprennent les intérêts liés aux tirages effectués au titre du prêt collatéralisé pour 162,53 millions d'euros, et les autres intérêts et produits assimilés qui représentent un produit de 54,31 millions d'euros provenant de la soulte sur les pattes fixes des swaps de couverture, étalée sur l'ensemble de la durée de vie des prêts collatéralisés.
- les intérêts et charges assimilés qui incluent principalement les intérêts sur les OFH pour 198,64 millions d'euros.

Les produits et charges d'exploitation bancaire sont en baisse par rapport à l'année 2015, suite à la restructuration des couvertures et à l'amortissement des soultes des swaps.

Le produit net bancaire s'élève à 21,62 millions d'euros au 30 juin 2016, en légère hausse par rapport à l'année 2015.

Les frais généraux sont en augmentation par rapport à l'année 2015 :

- les taxes augmentent de 1,9 millions d'euros, suite à la surfacturation du FRU en 2016,
- les conventions augmentent de 0,3 millions d'euros liées aux commissions variables indexées sur le montant des OFH.

Le bénéfice net après impôt s'élève à 9,09 millions d'euros au 30 juin 2016, en hausse par rapport au 31 décembre 2015.

Cette forte hausse s'explique principalement par la disparition du frottement entre le montant de l'impôt différé actif calculé sur la base d'un impôt normatif à 34,43 %, et la charge fiscale réelle calculée sur la base d'un impôt à 38 %.

## **II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS L'ARRETE AU 30 JUIN 2016**

Société Générale SFH a remboursé à l'échéance les séries d'obligations suivantes :

- Série 27 du programme EMTN : Remboursement à l'échéance en date du 1<sup>er</sup> août 2016, d'une souche d'OFH *privée* pour un montant nominal de 100 millions d'euros, servant un coupon de EURIBOR 3 Mois + 27 bps.

Par ailleurs, au 1<sup>er</sup> juillet 2016, la trésorerie de Société Générale SFH est à nouveau replacée à 3 mois auprès de SOCIETE GENERALE, en raison de la rémunération négative facturée par l'agence teneuse de compte, sur tout solde créditeur, dans le cadre du pilotage de la liquidité et des dépôts.

En effet, en raison de l'environnement de taux négatifs auquel les banques sont confrontées, la Trésorerie du Groupe a émis une instruction sur la rémunération négative appliquée aux dépôts à vue détenus par des institutions financières.

## **III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Société Générale SFH a initié des travaux avec une autre entité du Groupe, BOURSORAMA, dans le cadre d'un nouveau projet d'élargissement des sources de collatéral éligible et, donc, d'augmentation de sa capacité d'émission. La finalisation de ce projet est prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

## **IV. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que Société Générale SFH n'a effectué aucune activité de recherche et de développement.

## **V. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Conformément à ses statuts et au Code monétaire et financier, Société Générale SFH ne dispose d'aucune filiale ni aucune participation.

## **VI. PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE**

Nous vous précisons que Société Générale SFH n'a acquis aucune participation et n'a procédé à aucune prise de contrôle.

## **VII. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

Nous vous précisons que le capital de notre Société était détenu, au 30 juin 2016, à hauteur de 37.499.999 actions (99,99 %) par SOCIETE GENERALE et à hauteur de 1 action (0,01 %) par 1 autre personne morale (SOGEPARTS) appartenant au groupe SOCIETE GENERALE.

## **VIII. PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS**

Les comptes semestriels ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe des états financiers.

Les comptes semestriels de l'exercice au 30 juin 2016 font apparaître un bénéfice en cours de formation de 9,09 millions d'euros.

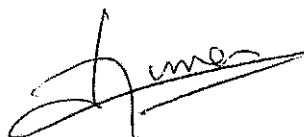
## **IX. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Au cours du premier semestre 2016, Société Générale SFH n'a conclu aucune nouvelle convention réglementée donnant lieu à application de l'article L 225-38 du Code de commerce.

Aucune convention courante significative visée par l'article L 225-39 du Code de commerce n'a été conclue sur le premier semestre 2016.

Les Commissaires aux Comptes émettent un rapport sur les comptes semestriels au 30 juin 2016 sur la base d'une revue limitée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Amor', written over a horizontal line.